Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20260909-260909B_AXE2_07-DE

DEL n°260909B_AXE2_07

Extrait du Procès-Verbal des délibérations du

Bureau du 9 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf septembre à 14h le bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière s'est réuni dans la salle de la Goélette dans la Maison du Port de Rozé, à Saint-Malo-de-Guersac, sur convocation du premier septembre et sous la présidence de Monsieur Éric Provost, délégué de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire et président du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière.

Délégués présents ou représentés :

Mme Porcher (en visioconférence).

MM. Clobert, Cochy, Demarty, Dumez, Fréour, Guihéneuf, Lequerré, Louvrier (en visioconférence), Octor, Provost, Séchet.

Délégués absents non représentés :

MM. Bessière, Perrard.

Secrétaire de séance : M. Cochy

Attribution du marché de communication stratégique et opérationnelle du projet BâtiRoseau

Vu *le Code de la commande publique, notamment son article R. 2122-8 ;*

Vu *la Charte du Parc naturel régional de Brière et notamment sa mesure 2.1.6 « Initier de nouvelles filières durables en s'appuyant sur les spécificités et les atouts du territoire » dans laquelle le projet BâtiRoseau s'inscrit,*

Considérant *les crédits inscrits au budget ;*

Considérant *le cahier des clauses particulières relatif au marché de communication stratégique et opérationnelle du projet BâtiRoseau ;*

Considérant *la nécessité de disposer d'un appui professionnel pour assurer la communication stratégique et opérationnelle du projet BâtiRoseau ;*

Considérant *que les prestations proposées répondent aux besoins du Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière pour la valorisation du projet, la diffusion des résultats et l'animation nationale de la filière ;*

1. CONTEXTE

Monsieur le président rappelle le contexte : Le projet BâtiRoseau, porté par le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière, vise à structurer une dynamique nationale autour du chaume, du roseau, de la durabilité des couvertures, des usages constructifs du roseau et de la filière associée.

.../...

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20260909-260909B_AXE2_07-DE

Dans ce cadre, la communication du projet constitue un enjeu important afin de valoriser les résultats scientifiques et techniques, de diffuser les travaux auprès des partenaires institutionnels et professionnels, d'accompagner la formalisation des règles professionnelles et de donner une visibilité nationale aux actions engagées.

Afin de répondre à ces besoins, un marché public de services a été préparé pour la réalisation de prestations de communication stratégique et opérationnelle du projet BâtiRoseau.

2. OBJET DU MARCHÉ

Monsieur le président présente le marché : Le marché porte sur des prestations de communication stratégique et opérationnelle du projet BâtiRoseau.

Il comprend notamment :

- la définition et le pilotage d'une stratégie éditoriale nationale du projet BâtiRoseau ;
- la production de contenus visuels et audiovisuels professionnels ;
- la conception de supports de communication institutionnelle ;
- l'animation éditoriale multicanale des réseaux sociaux du projet ;
- l'appui à l'animation nationale de la filière chaume et à la formalisation des règles professionnelles.

Ces prestations doivent permettre d'assurer la visibilité nationale du projet, la valorisation des résultats scientifiques et la diffusion des règles professionnelles.

3. PROCÉDURE

Le marché est passé en procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, en application de l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique.

Le marché n'est pas alloti.

Il est conclu à prix forfaitaire, pour une durée de 23 mois à compter de sa notification. Il ne prévoit pas de reconduction.

4. TITULAIRE PROPOSÉ

Il est proposé d'attribuer le marché à **Kaya Ibuki** pour des prestations réalisées par [redacted].

5. MONTANT DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour un montant global et forfaitaire maximum de **51 000 € HT.**

6. INCIDENCE FINANCIÈRE

Les crédits nécessaires sont inscrits dans le budget.

Le marché s'inscrit dans le cadre des actions de communication, de valorisation et d'animation nationale prévues au titre du projet Bâtiroseaux.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Parc décident à l'unanimité, par vote à main levée, que :

Article 1 : Le marché de communication stratégique et opérationnelle du projet BâtiRoseau est attribué à Kaya Ibuki.

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20260909-260909B_AXE2_07-DE

Article 2 : Le montant global et forfaitaire maximum du marché est fixé à 51 000 € HT.

Article 3 : Le Président est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires à l'attribution, à la notification et à l'exécution du marché.

Parc naturel régional de Brière
Centre administratif
Ile de Fédrun
214, rue du Chef de l'Ile
44720 Saint-Joachim
Tél. : 02.40.91.68.68
Fax : 02.40.91.60.58
e.mail : info@parc-naturel-briere.fr

Eric PROVOST
Président du SM Parc Naturel Régional Brière
14 sept. 2026

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.